

PRÉFET DES HAUTES-ALPES

Direction Départementale de la
Cohésion Sociale et de la Protection
des Populations

Gap, 25 AVR. 2017

Service Jeunesse, Sports, Famille

Le Directeur Départemental

Affaire suivie par : Sébastien VILAPLANA
Téléphone : 04.92.22.22.83
Télécopie : 04.92.22.23.29
Courriel : sebastien.vilaplana@hautes-alpes.gouv.fr

à
destinataires in fine

Objet : Regroupement des tuteurs des structures agréées en Service Civique dans les Hautes-Alpes et dans les Alpes-de-Haute-Provence

Madame, Monsieur,

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Hautes-Alpes, en collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Alpes-de-Haute-Provence, organise une journée de rassemblement des tuteurs des structures agréées en Service Civique le :

Jeudi 4 mai 2017 - de 9h à 17h00

Salle des fêtes de Tallard (attendant à la mairie) - 1 rue du Général de Gaulle - 05130 Tallard

Cette journée a pour objectif d'échanger sur le rôle du tuteur en service civique, en s'appuyant sur des témoignages et des cas concrets d'accompagnement de volontaires en service civique.

Vous serez invités à participer à un forum ouvert, afin d'aborder les questions diverses liées au tutorat d'un jeune volontaire (recrutement ou accompagnement du projet d'avenir par exemple). A l'issue du forum, des ateliers seront mis en place afin d'approfondir les échanges.

Un atelier à l'attention des tuteurs moins expérimentés aura pour objet un rappel sur les fondamentaux du service civique.

La participation à cette journée est **gratuite pour les tuteurs ou les représentants de structures disposant d'un agrément.**

L'inscription se fait par le lien suivant :

<https://www.inscription-facile.com/form/R13KUGdg0iCekfJRd4Zb>

En haut en droite, un lien « liste des inscriptions » vous permet d'accéder à la liste des inscrits pour la mise en place de covoiturages jusqu'à Tallard.

Seuls les frais de déplacement restent à la charge des structures. Le repas de midi est organisé sous la forme d'un **buffet qui sera prise en charge par la DDCSPP.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Départemental

René DEGIOANNI